

GROUPE ELYSÉES EDUCATION

EN PARTENARIAT AVEC



# BTS AÉRONAUTIQUE

DIPLÔME DE NIVEAU 5

Formation en apprentissage



IAAG-AERO.COM

Etablissement privé d'enseignement supérieur aéronautique

# PRÉSENTATION

Le technicien Supérieur aéronautique est spécialisé à la fois dans les secteurs de la construction et de l'exploitation des aéronefs. Il travaille dans les bureaux techniques, bureaux d'étude (engineering), sur les lignes d'assemblage final des matériels et aéronefs ou en production.

## OBJECTIF PROFESSIONNEL

**A l'issue de la formation, le titulaire du BTS aéronautique sera capable de :**

- Identifier les fonctions et l'architecture d'ensembles pluri techniques
- Concevoir des évolutions de solutions techniques et de procédures
- Concevoir des processus d'assemblage et de maintenance
- Elaborer des documents techniques
- Définir les spécifications techniques d'un cahier des charges
- Constituer des dossiers techniques
- Exploiter des données
- Estimer des coûts de production
- Gérer les ressources humaines requises pour conduire une activité technique
- Gérer un planning
- Mettre en œuvre des processus opérationnels
- Détecter des non-conformités ou des pannes
- Diagnostiquer les causes des non-conformités ou des pannes
- Conduire un contrôle ou un essai
- Contrôler l'application de la réglementation
- Assurer une veille réglementaire
- Assurer le maintien de navigabilité
- Assurer la traçabilité
- Communiquer

## DURÉE ET ADAPTATION DE PARCOURS

1350 heures de formation sur 2 ans.  
2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise (calendrier disponible sur le site internet de l'institut)

## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un BAC PRO aéronautique ou mention complémentaire Aéronautique (toutes options)
- BAC STI ou BAC Général

## POURSUITES POSSIBLES

- Licences européennes Part66 B1 ou B2 ou Light
- Formation de pilote
- Licence pro
- Ecole d'ingénieur

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidats sélectionnés sur dossier (entretiens et positionnement)
- Obtenir un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la formation
- Rentrée en Septembre de chaque année

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

**IAAG rend accessible sa formation aux apprenants en situation de handicap en adaptant sa pédagogie au travers :**

- Des rythmes
- Des contenus, supports, méthodologies et outils
- Des évaluations
- De l'environnement matériel et social

**Coordonnées du Référent Handicap**  
**handiformation@iaag-aero.com**  
**03.28.42.94.44**

## COÛT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 11 880€\*, pris en charge par l'OPCO concerné. Gratuit pour l'apprenti

\*Décret n°2019-956 du 13 Septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



## CHIFFRES CLÉS

OUVERTURE  
EN SEPTEMBRE 2020



### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

**La formation s'organise autour de 3 pôles pédagogiques :**

- Un enseignement général théorique
- Un enseignement professionnel théorique
- Un enseignement professionnel pratique

Les enseignements théoriques sont dispensés en salle de cours sur le site de la Motte au Bois ; les enseignements pratiques sont dispensés dans les ateliers sur le site de l'aérodrome de Merville. Ces derniers sont réalisés en laboratoire comme sur aéronefs et équipements représentatifs des activités de l'aviation commerciale et d'affaire et de l'aviation générale.



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Blocs de compétences	Epreuves	Coef	Forme	Durée
	E1 - Culture générale et expression	3	Ponctuel - Ecrit	4 heures
	E2 - Anglais	4	Ponctuel - Oral	Compréhension 30 min Expression 15 min + 30 min de préparation
	E3 - Mathématiques	2	Ponctuel - Ecrit	2 heures
	E3 - Sciences physiques et chimiques appliquées	2	Ponctuel - Ecrit	2 heures
Ingénierie d'assemblage et de maintenance	E4 - Etude de modification pluri-technologiques	4	Ponctuel - Ecrit	5 heures
	E4 - Etude de processus d'assemblage ou de maintenance d'aéronef	4	Ponctuel - Ecrit	6 heures
Contrôle et essais	E5 - Contrôle et essais	5	Ponctuel - Pratique et oral	4 heures
Production, documentation technique, navigabilité	E6 - Suivi de production en milieu professionnel	3	Ponctuel - Oral	4 heures
	E6 - Maintien de navigabilité et documentation technique réalisés en entreprise	3	Ponctuel - Oral	45 minutes

## A PROPOS DE L'IAAG

Créé en 1962, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange a été développé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes françaises (Air France, Air Inter et UTA) afin de répondre aux besoins du secteur aérien en personnels de maintenance aéronautique et pilotes de ligne. Basé sur l'aérodrome de Merville (59) et au Château de la Motte au bois, l'institut dispose d'importants moyens de formation (avions réformés, ateliers , simulateur...).

Près de 15 000 techniciens et pilotes ont été formés à l'IAAG depuis sa création.



**Pour suivre votre projet de formation dans les meilleures conditions, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange vous propose une solution d'hébergement et de restauration au sein de son campus de La Motte au Bois.**

**Au cœur de la forêt de Nieppe, ce lieu chargé d'histoire aéronautique, qui détient une centaine de chambres, vous propose le choix entre 4 catégories.**

**Plus de renseignement via :**

**Téléphone : +33 (0) 3 28 42 94 26 | Mail : [hebergement@iaag-aero.com](mailto:hebergement@iaag-aero.com)**

**IAAG Château de la Motte au Bois  
Place Amaury de la Grange  
59190 MORBECQUE  
03 28 42 94 44 - [contact@iaag-aero.com](mailto:contact@iaag-aero.com)**

